



125^e Assemblée de l'Union interparlementaire à Berne, du 16 au 19 octobre 2011 : foire aux questions

Qu'est-ce que l'UIP ?

L'UIP (Union interparlementaire) est l'organisation internationale des parlements nationaux. En d'autres termes, elle constitue un forum mondial pour le dialogue parlementaire et la coopération. Son but est de contribuer à développer et à promouvoir la démocratie grâce au travail parlementaire ; à cette fin, l'union soutient les parlements et les parlementaires du monde entier dans l'exercice de leurs fonctions, tout en donnant une dimension parlementaire au travail effectué au sein de l'ONU et d'autres organisations internationales. L'UIP s'engage en faveur de la paix et la sécurité, du développement durable, de l'égalité hommes-femmes en politique, de l'économie, de la coopération au développement et des droits de l'homme.

Depuis quand l'UIP existe-t-elle ?

L'UIP a vu le jour en 1889. Il s'agit de la plus ancienne organisation mondiale.

Qui est Charles Albert Gobat ?

Charles Albert Gobat (1843-1914) a été le premier secrétaire général de l'UIP. Membre du parlement et du gouvernement du canton de Berne, puis député au Conseil des États et au Conseil national, il a en outre reçu le prix Nobel de la paix en 1902, aux côtés d'Élie Ducommun.

Qui participe à la 125^e Assemblée de l'UIP ?

Si quelque 150 parlements nationaux sont membres de l'UIP, 130 États environ délègueront des représentants de leur parlement à Berne. Les États comptant moins de 100 millions d'habitants ont droit à cinq sièges au sein de l'assemblée, et les États dont la population est égale ou supérieure à 100 millions d'habitants, à sept sièges. Nombre de délégations seront emmenées par les présidents des parlements concernés.

Pourquoi la 125^e Assemblée de l'UIP a-t-elle précisément lieu à Berne ?

Plusieurs considérations ont conduit au choix de cette ville :

- L'organisation de la 125^e Assemblée de l'UIP incombe au Parlement suisse. Il était donc tout à fait naturel que celui-ci accueille la manifestation là où bat le cœur de la politique suisse et où lui-même siège habituellement.



- Une longue histoire unit l'UIP à Berne, ce qui a été décisif dans le choix de la ville destinée à accueillir cette assemblée anniversaire :
 - Le premier secrétaire général de l'UIP, le prix Nobel Charles Albert Gobat, exerçait à titre d'activité principale la fonction de membre du Conseil-exécutif (gouvernement) du canton de Berne. C'est pour cette raison que le secrétariat de l'UIP eut son premier siège (de 1892 à 1911) dans la ville fédérale.
 - La ville de Berne a déjà accueilli trois assemblées de l'UIP : en 1892, 1924 et 1952, la première fois dans l'ancienne salle du Conseil national (qui accueille aujourd'hui la Bibliothèque du Parlement), puis dans l'actuelle salle du Conseil national. À noter que le nombre de délégations et de participants était alors bien moindre qu'à l'heure actuelle.
- En tant que pays hôte, la Suisse tenait à accueillir l'UIP dans une ville différente de celle où se tient régulièrement l'assemblée d'automne depuis 2003, à savoir Genève, même si cette dernière dispose d'infrastructures mieux adaptées à l'organisation d'un tel événement.

Pourquoi l'assemblée ne se tient-elle pas au Palais fédéral ?

Le Palais du Parlement n'a pas la capacité nécessaire pour accueillir le nombre considérable de participants inscrits.

Quel est le rôle de la Suisse en tant que pays hôte ?

La Suisse doit avant tout assurer l'intégralité de la logistique de la manifestation. En tant que pays hôte, elle est en outre bien évidemment responsable du volet « accueil » de cet événement. Par contre, le programme même de la conférence est du ressort de l'UIP. À noter que, à l'inverse des parlements nationaux ou d'autres assemblées parlementaires, l'UIP ne siège pas dans un lieu fixe ; les villes qui accueillent ses assemblées changent constamment.

Quels coûts l'organisation de la 125^e Assemblée de l'UIP représente-t-elle et qui les supporte ?

Les coûts qu'entraîne la mise sur pied de cet événement majeur ne sont pas uniquement à la charge du pays hôte. En effet, les participants assument eux-mêmes les frais de voyage jusqu'à leur arrivée dans l'un des aéroports suisses, de même que les frais d'hébergement et de restauration à Berne. L'UIP fournit elle aussi une contribution financière, dont les modalités sont réglées par contrat. Elle rétribue son personnel ainsi que les interprètes. Quant à la Suisse, elle est responsable, sur les plans financier comme organisationnel, de l'accueil des délégués, de l'ensemble de la logistique de la conférence et du cadre général de la manifestation, qui doit être le plus agréable possible. La Délégation administrative de l'Assemblée fédérale a prévu une enveloppe de 5 millions de francs à cet effet, enveloppe dont la plus grande partie sera affectée à la location et à l'aménagement des locaux de BERNEXPO, en vue de la conférence.



Quelle est l'infrastructure requise pour cette manifestation ?

La ville de Berne ne dispose d'aucun centre de conférence adapté à l'événement en question. Il a donc fallu aménager les halles vides de BERNEXPO, afin de créer différents espaces : un lieu où l'assemblée – soit près de 1000 personnes – puisse siéger, des salles de conférence et de séance de différentes tailles, mais aussi des bureaux et des places de travail pour une centaine de collaborateurs. Ces locaux ont été meublés et pourvus de l'équipement technique requis. De plus, l'infrastructure nécessaire à la traduction simultanée en sept langues au moins (anglais, français, arabe, espagnol, chinois, japonais et russe) a été installée dans l'espace où siégera l'assemblée.

Qu'en est-il des émissions de CO₂ ?

Les émissions de CO₂ qu'entraînent les conférences internationales ne sont pas négligeables. En tant que pays hôte, la Suisse souhaite agir sur ce point – qui, à juste titre, fait l'objet de critiques récurrentes – en permettant aux participants d'effectuer sur son sol le plus de trajets possibles avec les transports publics.

Où le public peut-il trouver des informations sur la conférence ?

Sur les sites www.125-ipu.ch et www.ipu.org

Quels membres composent la délégation suisse ?

La conseillère nationale Doris Stump (présidente), PS, Argovie
Le conseiller aux États Eugen David (vice-président), PDC, Saint-Gall
Le conseiller aux États Hermann Bürgi, UDC, Thurgovie
La conseillère nationale Brigitta M. Gadiant, PBD, Grisons
La conseillère nationale Christa Markwalder, PLR, Berne
Le conseiller aux États Felix Gutzwiller, PLR, Zurich
Le conseiller national Pierre-François Veillon, UDC, Vaud
Le conseiller national Reto Wehrli, PDC, Schwyz

À combien de nuitées la conférence équivaut-elle ?

À quelque 5200 nuitées.

Qui assurera la sécurité lors de la 125^e Assemblée de l'UIP ?

L'entreprise Securitas assurera la sécurité dans les locaux de BERNEXPO et le Service fédéral de sécurité, dans l'enceinte du Palais du Parlement.

Les citoyens pourront-ils circuler librement dans la ville durant la conférence ?

Absolument. La liberté de mouvement des citoyens ne sera nullement entravée par la conférence en question.